



INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IPC)

NOTE D'INFORMATION Février 2026 CASABLANCA

APERÇU MÉTHODOLOGIQUE

L'Indice des Prix à la Consommation : IPC (base 100 en 2017) mesure l'évolution des prix de détail dans le temps et dans l'espace. Sa population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine marocaine.

Le panier de l'indice contient 546 articles, 1391 variétés de produits de grande consommation par les ménages urbains marocains, ces articles sont classés en 12 divisions et 43 groupes. L'indice touche aussi l'évolution du loyer en relevant 1867 locataires au niveau de Casablanca.

La méthode de calcul utilisée est la méthode dite "Laspeyres en chaîne". Le poids de la Ville de Casablanca dans l'indice représente 26,936%.



L'Indice est publié mensuellement pour les 18 principales villes du Royaume dont Casablanca.

DIRECTION RÉGIONALE CASABLANCA- SETTAT

Une hausse mensuelle maintenue à 0,3 % en février 2026

En février 2026, l'Indice général des Prix à la Consommation de la ville de Casablanca s'est établi à 118,4, contre 118,1 en janvier 2026. Cela représente une hausse mensuelle de 0,3 %, une progression identique à celle enregistrée le mois précédent.

Toutefois, en glissement annuel, la tendance à la déflation s'accroît. L'indice a reculé de 0,7 % par rapport à février 2025 (où il était de 119,2), contre une baisse annuelle de seulement 0,3 % observée en janvier 2026.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION CASABLANCA					
INDICE GENERAL		PRODUITS ALIMENTAIRES	PRODUITS NON ALIMENTAIRES		
Janv-2026	118,1	Janv-2026	126,8	Janv-2026	113,0
Fév. 2026	118,4	Fév. 2026	126,9	Fév. 2026	113,4
Evolution	+0,3 %	Evolution	+0,1 %	Evolution	+0,4 %

HAUSSE DES PRIX A LA CONSOMMATION CASABLANCA - FEVRIER 2026



Produits Alimentaires : Une progression modérée de 0,1 %

En février 2026, la progression des prix des produits alimentaires à Casablanca a été marquée par une légère hausse mensuelle de 0,1 %, contrastant avec la forte augmentation de 1,4 % enregistrée en janvier 2026.

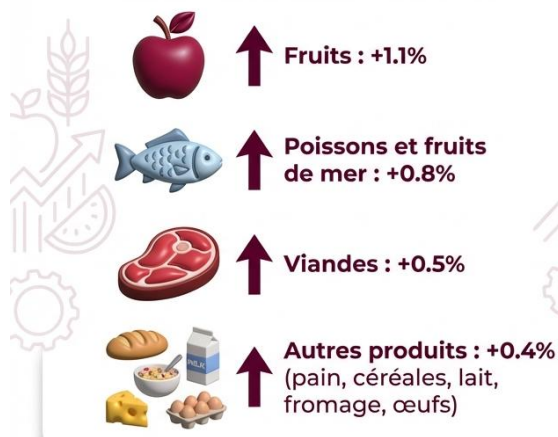
Les variations internes les plus marquantes ce mois-ci sont :

- Hausse des prix des Fruits (+1,1 %), des Poissons et fruits de mer (+0,8 %) et des Viandes (+0,5 %).
- Baisse des prix des Eaux minérales et jus (-1,4 %), des Légumes (-0,8 %) et des Huiles et graisses (-0,5 %).

HAUSSE DU PANIER ALIMENTAIRE A CASABLANCA (FEVRIER 2026)

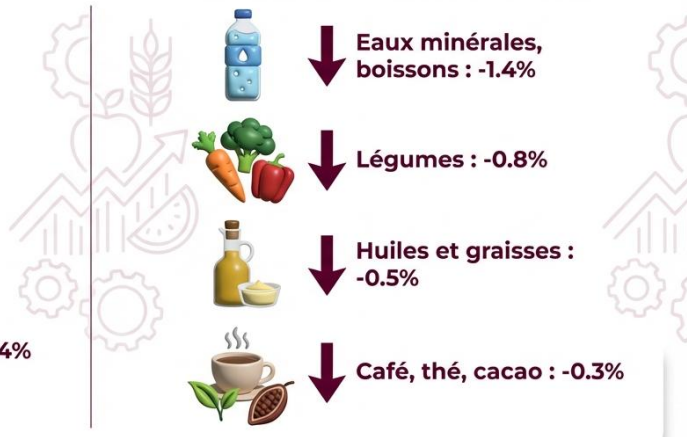
FACTEURS DE HAUSSE

Principales contributions à l'augmentation



FACTEURS MODÉRATEURS

Contributions à la modération de l'indice



VARIATION MENSUELLE DE L'INDICE DES PRODUITS ALIMENTAIRES A CASABLANCA ENTRE JANVIER ET FEVRIER 2026

GROUPES ET SOUS-GROUPES DE PRODUITS	janv-26	févr-26	Var. (%)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	125,8	126,0	+0,2
▶ Produits alimentaires	126,7	126,8	+0,1
○ Pain et céréales	112,8	113,0	+0,2
○ Viande	135,6	136,3	+0,5
○ Poisson et fruits de mer	131,0	132,1	+0,8
○ Lait, fromage et œufs	122,1	122,3	+0,2
○ Huiles et graisses	123,3	122,7	-0,5
○ Fruits	133,2	134,7	+1,1
○ Légumes	143,2	142,0	-0,8
○ Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	106,4	106,1	-0,3
○ Produits alimentaires n.c.a.	110,4	110,8	+0,4
▶ Boissons non alcoolisées	110,9	110,4	-0,5
○ Café, thé et cacao	113,5	113,2	-0,3
○ Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes	101,6	100,2	-1,4
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	148,4	148,4	0,0
▶ Boissons alcoolisées	115,2	115,2	0,0
○ Spiritueux	117,1	117,1	0,0
○ Vin et boissons fermentées	104,2	104,2	0,0
○ Bière	137,0	137,0	0,0
▶ Tabac	150,5	150,5	0,0
○ Tabac	150,5	150,5	0,0
PRODUITS ALIMENTAIRES	126,8	126,9	+0,1

Produits Non Alimentaires : Le transport comme principal moteur

Contrairement au mois de janvier où ils étaient en recul, les produits non alimentaires ont progressé de 0,4 % en février 2026. En glissement annuel, l'indice de ce compartiment affiche également une hausse de 0,4 %.

Cette évolution mensuelle est principalement portée par :

- Transport : Une hausse notable de 1,3 % sur le mois, bien que la division reste en baisse de 3,0 % sur un an.
- Articles d'habillement et chaussures : +0,4 % (et +3,4 % sur un an).
- Biens et services divers : +0,4 %.



 **Transport**
+1,3 %



 **Articles
d'habillement
et chaussures**
+0,4 %



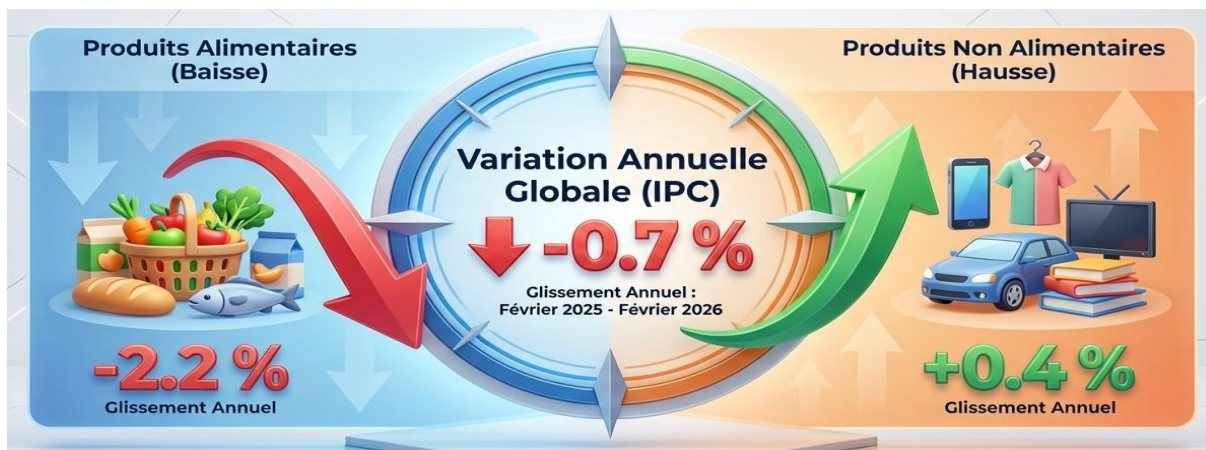
 **Biens et services
divers**
+0,4 %

VARIATION MENSUELLE ET ANNUELLE DE L'IPC PAR DIVISION DE PRODUITS A LA VILLE DE CASABLANCA

DIVISION	févr- 25	janv- 26	févr- 26	Var. Ann.	Var. Men.
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	129,1	125,8	126	-2,4%	+0,2%
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	143	148,4	148,4	+3,8%	0,0%
Articles d'habillement et chaussures	112,7	116	116,5	+3,4%	+0,4%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	108,5	109,6	109,6	+1,0%	0,0%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	113,6	112,8	113,2	-0,4%	+0,4%
Santé	100,7	100,8	100,8	+0,1%	0,0%
Transport	119,1	114	115,5	-3,0%	+1,3%
Communications	104,6	104,1	104,1	-0,5%	0,0%
Loisirs et culture	104,2	103,7	103,8	-0,4%	+0,1%
Enseignement	125,3	126,9	126,9	+1,3%	0,0%
Restaurants et hôtels	120,7	122,2	122	+1,1%	-0,2%
Biens et services divers	119,3	121,2	121,7	+2,0%	+0,4%
INDICE GENERAL	119,2	118,1	118,4	-0,7%	+0,3%

Analyse du glissement annuel (Février 2025 - Février 2026)

L'analyse de la variation annuelle (glissement annuel) de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) à Casablanca pour le mois de février 2026 révèle une accentuation de la tendance déflationniste, avec un recul global de -0,7 % par rapport à février 2025. Cette baisse est plus marquée que celle observée en janvier 2026, qui était de -0,3 %.



Cette évolution résulte de dynamiques contrastées entre les différents secteurs de consommation :

Le secteur alimentaire : Principal moteur de la déflation

La baisse annuelle est portée de manière prédominante par les produits alimentaires, dont l'indice a chuté de -2,2 % sur un an. Ce recul s'est nettement amplifié par rapport au mois précédent, où la baisse annuelle n'était que de -1,1%.

Le secteur non alimentaire : Une inflation modérée

À l'inverse, les produits non alimentaires affichent une progression annuelle de +0,4 %. Plusieurs divisions maintiennent une pression à la hausse :

- Articles d'habillement et chaussures : Une augmentation significative de +3,4 %.
- Biens et services divers : +2,0 % ; Enseignement : +1,3 % et Logement, eau, gaz et électricité : +1,0 %.

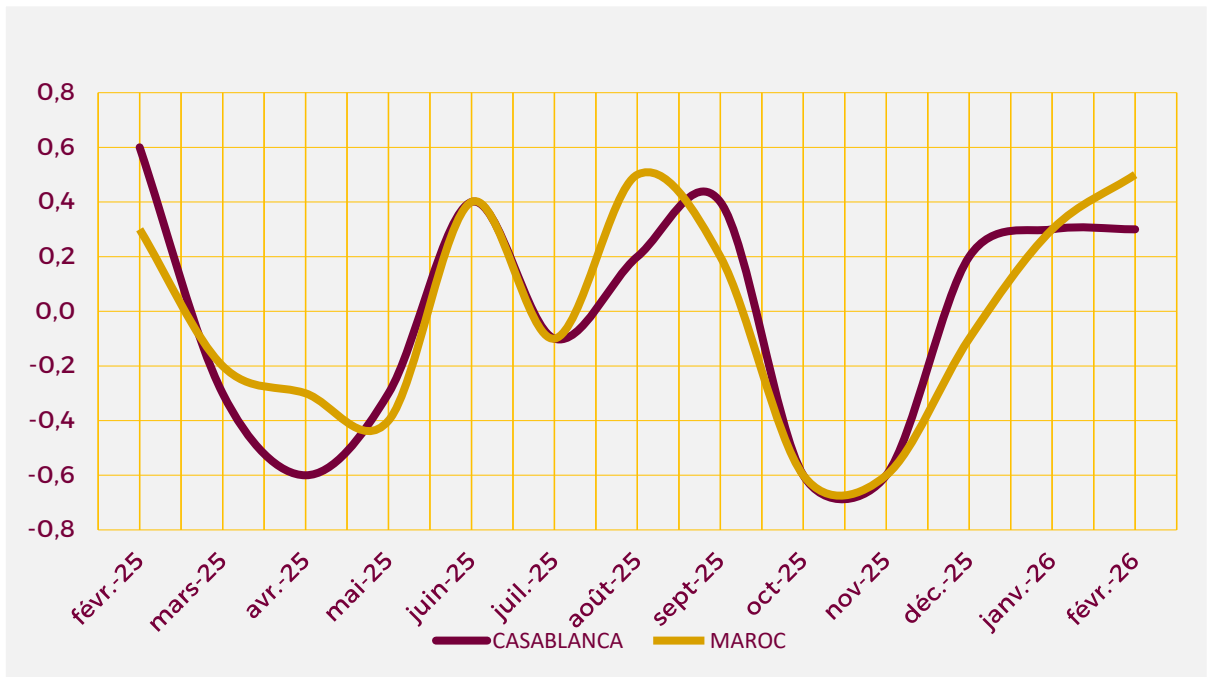
Les divisions en repli (Hors alimentation)

Certains secteurs non alimentaires contribuent également à la baisse globale de l'indice :

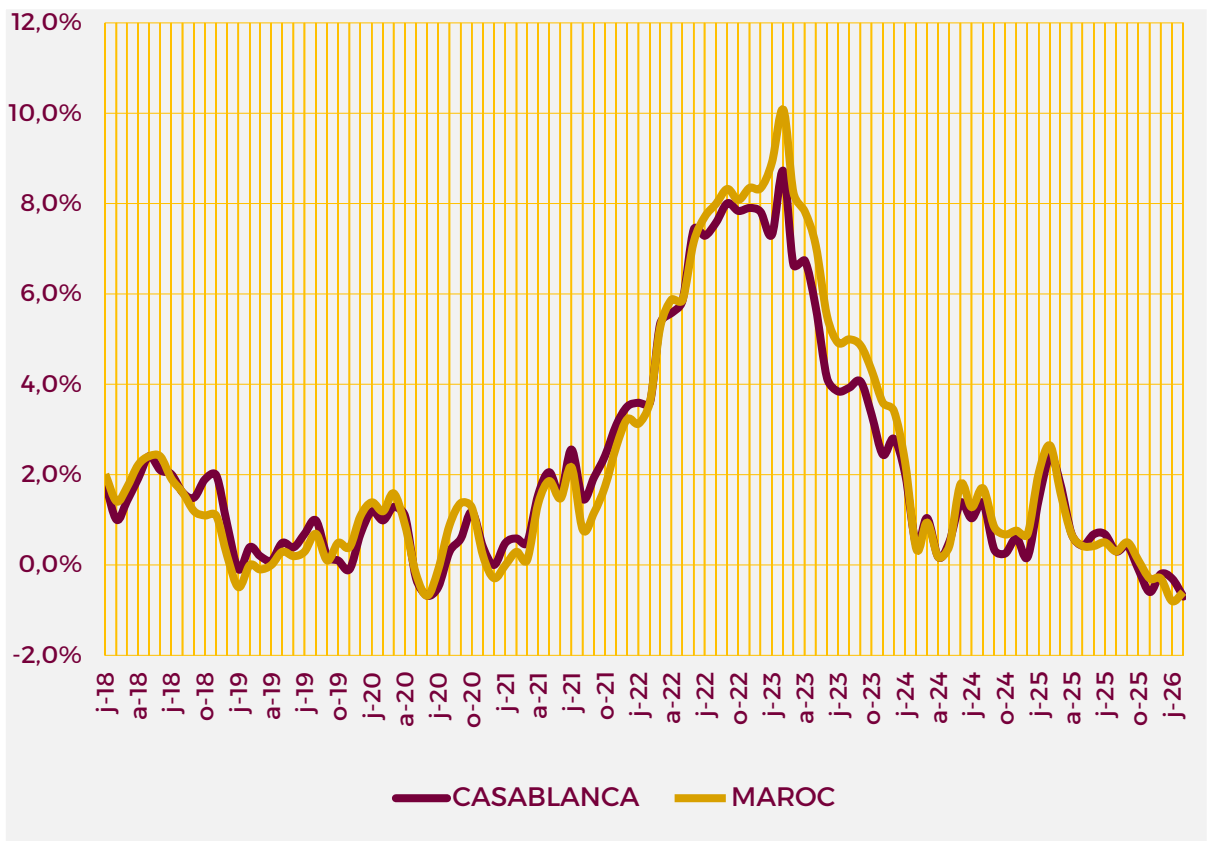
- Transport : C'est le principal frein à l'inflation dans ce compartiment avec un recul annuel de -3,0 %. En janvier, ce secteur enregistrait déjà une baisse de -3,3 % sur un an.
- Communications : -0,5 % ; Loisirs et culture : -0,4 % et Meubles et entretien du foyer : -0,4 %.

En résumé, bien que l'indice mensuel progresse légèrement (+0,3 %), la ville de Casablanca s'enfonce davantage dans une zone de déflation annuelle (-0,7 %), principalement en raison de la détente prolongée des prix alimentaires par rapport aux niveaux élevés de l'année précédente..

GLISSEMENT MENSUEL DE L'IPC ENTRE FEVRIER 2025 ET FEVRIER 2026 - CASABLANCA ET MAROC



GLISSEMENT ANNUEL DE L'IPC ENTRE JANVIER 2018 ET FEVRIER 2026 A CASABLANCA ET AU MAROC



Hausse mensuelle de 0,5 % et recul annuel de 0,6 % au niveau national

Au niveau national, L'évolution des prix au cours du mois de février 2026 révèle aussi une dualité conjoncturelle : une pression inflationniste mensuelle contrastant avec une tendance déflationniste sur un an.

L'indice global enregistre une progression de 0,5 % entre janvier et février 2026. Cette hausse est le résultat de deux moteurs principaux :

- Le compartiment alimentaire (+0,8 %) : La volatilité est particulièrement marquée sur les produits frais. Les "Poissons et fruits de mer" (+4,5 %) et les "Fruits" (+2,1 %) sont les principaux contributeurs à la hausse. À l'inverse, une détente est observée sur les "Huiles et graisses" (-2,2 %), offrant un léger contrepoids à l'augmentation du panier de la ménagère.
- Le compartiment non alimentaire (+0,3 %) : Bien que modérée, cette hausse est quasi exclusivement portée par la composante énergétique, avec un bond de 3,1 % du prix des carburants.

Malgré la hausse mensuelle, l'IPC affiche une baisse de 0,6 % par rapport à février 2025. Ce recul annuel s'explique par :

- Une correction significative des prix alimentaires sur 12 mois (-2,0 %).
- Une baisse notable dans le secteur des Transports (-2,7 %), suggérant une base de comparaison élevée l'année précédente ou une baisse des tarifs de services de transport.
- Cette tendance est partiellement compensée par la hausse des "Biens et services divers" (+3,8 %), indiquant une augmentation des coûts de services structurels.

L'inflation de février n'est pas uniforme sur le territoire national :

- Pôles de tension : Le Nord et l'Oriental subissent la plus forte pression, avec Oujda et Tanger (+1,4 %) et Tétouan (+1,2 %) affichant des taux bien supérieurs à la moyenne nationale.
- Zones de stabilité : Les grands centres économiques comme Casablanca, Rabat et Settat restent en deçà de la moyenne avec une progression contenue de 0,3 %.
- Zones en déflation : À l'opposé, Safi (-0,4 %), Guelmim et Errachidia (-0,2%) enregistrent une baisse de leurs indices respectifs.

L'indicateur d'inflation sous-jacente (excluant les produits à prix volatils et à tarifs publics) confirme la maîtrise globale des prix :

- Variation mensuelle : +0,2 %.
- Variation annuelle : -1,2 %.

Zoom sur l'Inflation à Casablanca : Février 2026

En février 2026, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) à Casablanca montre une dualité : une légère progression mensuelle de 0,3 % freinée par une tendance déflationniste annuelle de -0,7 %, principalement portée par la baisse des prix alimentaires.

+0,3 %

Variation Générale

L'indice général s'établit à 118,4, maintenu par une hausse identique au mois précédent.

-0,7 %

Une Déflation qui s'Accentue

Le recul annuel est plus marqué qu'en janvier, signalant une baisse durable des prix.

